

Conseil Municipal du 11 décembre 2023

à 18h00

N°ordre 9
N° identifiant 2023-0261

Titre Remboursement de la masse salariale

Rapporteur(s) M. Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 04/12/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Théo SAGET

PJ.

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants _____ Mandataires _____

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1, 55 à 56, 2 à 35 et 37 à 54.
La 36 est retirée.

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Mission Appui - Pilotage interne
------------------	--

Certains agents relevant du budget Principal de la ville de Poitiers réalisent des prestations pour le budget Service funéraire de la ville de Poitiers. Il convient donc d'effectuer le remboursement des sommes correspondantes, du budget Service funéraire vers le budget Principal de la ville de Poitiers.

Certains agents relevant du budget Principal de la ville réalisent des prestations pour le budget Locations immobilières et bases de loisirs de la ville de Poitiers. Il convient donc d'effectuer le remboursement des sommes correspondantes, du budget Locations immobilières et bases de loisirs vers le budget Principal de la ville de Poitiers.

Après examen de ce dossier, il vous est donc proposé d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à faire procéder au paiement du remboursement des dépenses correspondantes de la façon suivante :

- **Budget Service funéraire de la ville de Poitiers : 26 737 € vers le budget Principal de la ville de Poitiers pour l'exercice 2023**
- **Budget Locations immobilières et Bases de loisirs de la ville de Poitiers : 25 654 € vers le budget Principal de la ville de Poitiers pour l'exercice 2023**
- **d'imputer les dépenses correspondantes aux articles 6215 de chaque Budget.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Théo SAGET

RESULTAT DU VOTE	
-------------------------	--

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	4.1	Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.	